

ATTESTATION D'ÉVALUATION À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DES CHARIOTS

*Photo du
titulaire
de l'attestation*

L'élève, l'apprenti ou le stagiaire	L'établissement d'évaluation à la théorie (nom et adresse)	L'établissement d'évaluation, à la pratique de la conduite (nom et adresse)
Nom : Prénom : Date de naissance :		

L'/Les **évaluateur/s**, après avoir vérifié les **connaissances théoriques et pratiques**, certifie(nt) que M a subi les tests théorique et pratique(s), pour l'utilisation en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.

Évaluations	Validée ⁽¹⁾		Nom et visa de l'/des évaluateur/s
Évaluation théorique	Oui	Non ⁽³⁾	
Évaluation pratique chariot catégorie 1	Oui	Non	
Évaluation pratique chariot catégorie 3	Oui	Non	
Évaluation pratique chariot catégorie 5	Oui	Non	

Date	Cachet du/des établissement/s	Nom et visa du chef d'établissement

Pour les candidats **ayant obtenu le CAP Opérateur/Opératrice logistique ET une évaluation positive au/x test/s, cette attestation dispense** de CACES® ⁽²⁾ durant cinq ans à compter de la date d'obtention du diplôme.

⁽¹⁾ *Barrer la cellule inutile*

⁽²⁾ *Certificat d'Aptitude à la Conduite des Engins en Sécurité (CACES®) – selon la recommandation R389 en vigueur de la CNAMTS*

⁽³⁾ *En cas de non validation du test théorique, cette attestation ne peut être délivrée pour aucune des trois catégories*